

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : **06 septembre 2017**Date d'affichage : **06 septembre 2017**

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze du mois de septembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Artonne.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Catherine IRLES (suppléante de Christian DESSAPTLAROSE), Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absent ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
André DEMAY a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude MOLINIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 160 : PROJET ESPACE ENFANCE JEUNESSE - INTERET D'ACQUERIR LA PARCELLE AA14 A AIGUEPERSE

Rapporteur : Eric GOLD

La Communauté de communes Nord Limagne, dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace enfance-jeunesse (ALSH, RAM), a mené une étude de pré-programmation.

Cette étude envisageait trois scénarii pour l'aménagement de cet espace :

- un scénario sur le site de l'Envie (ancien hôpital de jour) ;
- un scénario sur le site de l'EHPAD ;
- un scénario sur le site du complexe sportif (scénario abandonné pour des contraintes d'urbanisme).

Le 3 août 2017, la commune d'Aigueperse a été destinataire d'une déclaration d'intention d'aliéner relative sur la parcelle projetée au lieu-dit l'Envie, qu'elle a transmise à la CCPL, détenteur du droit de préemption urbain.

La parcelle AA 14, située en zone U et AU eu PLU d'Aigueperse est d'une surface totale de 35 521 m². La proposition de vente est de 130 000 €. Une estimation des domaines demandée par la Communauté de communes Nord Limagne du 1^{er} avril 2015 détermine la valeur vénale du bien entre 150 et 160 000 €.

Ainsi cette parcelle a été identifiée comme site potentiel pour la réalisation d'un équipement public à destination de l'enfance (accueil de loisirs, afin de remplacer le site actuel, vétuste, non adapté, non accessible aux personnes affectés de handicaps ; relai parents / enfants / assistantes maternelles).

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- **de confirmer tout l'intérêt de cette parcelle pour l'aménagement d'un équipement permettant l'accueil de services publics à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse,**
- **de signifier la nécessité d'acquérir ce bien,**
- **d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette décision.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 19/09/2017
Le Président,


ERIC GOLD

